

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU DE SEANCE extraordinaire
DU 16 Décembre 2016 – 18h

Étaient présents : Mesdames : Nelly Costa, Sylvie Fanti, Christiane Navard, Hélène Petergac.

Messieurs : Roland Bascoul, Pascal Belles, Daniel Bonano, Henri Fabre, Jean-marc Giammarinaro, Michel Gil.

Étaient absents : Brigitte Alias, Henri Moczulski, Didier Pérez, Joseph Smolinski.

Secrétaire de séance : Christiane Navard.

Ordre du jour : terrain constructible, panneaux photovoltaïques

Ce point n'ayant pu, être porté à l'ordre du jour de la séance du conseil du 8 Décembre, - le dossier technique photovoltaïque n'étant pas finalisé -, le Conseil est convoqué afin de débattre et délibérer sur cet article.

Mr le Maire présente au Conseil, le document technique réceptionné. Il est mis à disposition et consulté par les conseillers.

La commune ne dispose pas de Plan local d'urbanisme, elle est soumise au RNU et à la constructibilité limitée autorisée aux seules parties actuellement urbanisées de la commune et donc incompatible à la localisation du projet d'implantation.

De ce fait, une dérogation sera sollicitée lors de l'entrevue de M le Maire à la DDTM le 29 Décembre- dérogation conforme aux dispositions particulières que confère la Loi Montagne.

Délibération :

Autorise la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol sur les terrains cadastrés Section AD, Numéros 18, 19, 20, 21, 22, 27, 28 et 29, lieudit « La Peyrière », qui ne sont pas situés en continuité avec l'urbanisation existante.

Le conseil autorise à l'unanimité des présents Mr le Maire à signer tout document afférent au projet de centrale solaire au sol au lieu-dit « La Peyrière ».

Autres points

Mine Simon

Suite à la rencontre avec Mme le représentant chargée du patrimoine au Pays Haut Languedoc et Vignobles, la responsable du service a fait valoir le soutien qu'elle accorde au projet de réhabilitation du lieu notamment la cheminée (prioritaire) et à l'obtention d'une aide financière des fonds européens.

Mutuelle communale

La lettre d'accompagnement ainsi que le questionnaire permettant de recenser les besoins et le nombre de personnes intéressées par la mise en place d'une mutuelle municipale vont être adressés aux habitants du village.

Le dossier sera suivi par 2 conseillers : Mme Navard, Mr Giammarinaro

La séance est levée à 19 h00

Prochain conseil le Jeudi 9 Février à 18 heures

